

Le Printemps de la Petite Enfance



Les acteurs du secteur interpellent les candidats à l'élection présidentielle

Printemps de la Petite Enfance - 21 mars 2022

Les acteurs du secteur interpellent les candidats à la Présidentielle
Communiqué de presse

Paris le 18 mars 2022 – les 12 co-organisateur du Printemps de la Petite Enfance interpellent le 21 mars prochain les 12 candidats à l'élection présidentielle pour connaître leurs priorités en matière de Petite Enfance.

12 co-organisateur, 250 personnes en présentiel, déjà plus de 1 500 inscrits pour assister au Printemps de la Petite Enfance en visio, retransmission en direct via [Les Pros de la Petite Enfance](#)

Faire de la Petite Enfance une réelle priorité des politiques publiques à venir

Les enfants de moins de 3 ans sont 2,3 millions en France. 60% sont accueillis dans un mode d'accueil du jeune enfant qu'il s'agisse de modes d'accueil individuel ou collectif, que les gestionnaires soient publics ou privés, associatifs comme marchands.

Au total, ce sont 600 000 professionnels de la Petite Enfance qui accueillent des enfants de moins de 3 ans chaque année.

Aujourd'hui, ce secteur est en tension. Un rapport récent rendu en septembre 2021, intitulé « Renforcer le modèle français de conciliation entre vie des enfants, vie des parents et vie des entreprises » évoquait un constat alarmant : « Il est tout de même étrange de faire de la petite enfance une priorité et de ne pas trouver de professionnels, dans un secteur avec des besoins de recrutement et de formation » et « il serait tout de même particulièrement malvenu de voir des établissements, à l'offre pourtant si nécessaire, fermer en raison du manque de personnels ».

Nous, représentants des modes d'accueil individuel comme collectif, publics comme privés, associatifs comme marchands, et les représentants des 600 000 professionnels de la Petite Enfance, assistants maternels, professionnels d'entreprises de garde d'enfants à domicile et professionnels de crèches, co-organisons avec [le site Les Pros de la Petite Enfance](#) le Printemps de la Petite Enfance le 21 mars prochain à Paris pour faire de la Petite Enfance une réelle priorité des politiques publiques à venir.

Ensemble, nous avons choisi de rappeler qu'en France, les enfants ne naissent pas à 3 ans avec un cartable sur le dos et que la Petite Enfance doit être une priorité pour la France.

Des candidats à la Présidentielle qui n'ont pas tous choisi d'être représentés

4 questions ont été élaborées par les 12 co-organisateur à la suite d'un sondage qui a recueilli plus de 3 600 réponses de professionnels. Transmises aux équipes des candidats le 10 mars, nous les rendons publiques à l'issue de ce communiqué.

Les 12 co-organisateur s'étonnent qu'à cette heure aucun candidat à la Présidentielle n'ait décidé de venir en personne présenter ses propositions pour la Petite Enfance, question essentielle qui concerne une part importante de la population.



Les 12 co-organisateurs du Printemps de la Petite Enfance

Association Nationale des Puéricultrices(teurs)
 Diplômé(e)s et des Etudiants (ANPDE)
 Fédération Nationale des Associations Pour la
 Petite Enfance (FNAPPE)
 Fédération des Services à la Personne et de
 Proximité (Fédésap)
 Fédération des Etablissements Hospitaliers et
 d'Aide à la Personne Privés non lucratifs (FEHAP)
 Fédération du Service aux Particuliers (FESP)
 Fédération Française des Entreprises de Crèches
 (FFEC)

Fédération Nationale des Educateurs.trices de
 Jeunes Enfants (FNEJE)
 Fédération Nationale de la Mutualité Française
 (FNMF)
 France urbaine
 Regroupement des Entreprises de Micro-crèches
 (REMI)
 Syndicat National des Professionnel.le.s de la
 Petite Enfance (SNPPE)
 Union Fédérative Nationale des Associations de
 Familles d'Accueil et d'Assistants Maternels
 (UFNAFAAM)

Questions posées aux Candidats le 21 mars 2022

1. Vous avez un projet de création d'un certain nombre de places d'accueil individuel et collectif. Cela suppose de renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers de l'accueil du jeune enfant qui sont déjà en tension et en grandes difficultés de recrutement et de fidélisation aujourd'hui. Dans cette optique, quels sont vos objectifs en termes de : **Revalorisation salariale** des métiers de l'accueil du jeune enfant ? **Amélioration des conditions de travail** des professionnels ? **Amélioration de l'accompagnement** (formation continue, analyse des pratiques etc.) des professionnels ?

2. La politique d'accueil du jeune enfant a gagné en visibilité et en importance ces dernières années, sans pour autant être bien représentée dans la composition des gouvernements successifs ou plus claire dans ses objectifs, par rapport à cela quelle est votre position sur : **La création d'un ministère de l'enfance et des familles** pour donner plus de poids et de cohérence à cette politique ? **Les objectifs de cette politique d'accueil du jeune enfant** : l'articulation vie professionnelle/vie familiale/vie sociale, l'éveil et l'épanouissement du jeune enfant ou bien encore la lutte contre la reproduction des inégalités dès le plus jeune âge ?

3. Les ambitions pour la politique d'accueil du jeune enfant supposent des aides et des incitations financières pour les différentes parties prenantes : familles, employeurs, collectivités territoriales etc... Par rapport à cela, **quelles sont vos propositions concernant** : Une réforme du CMG (Complément de mode de garde) pour favoriser un égal ainsi qu'un plus grand accès des familles aux différents modes d'accueil ? Pour tous les enfants ? Y compris pour ceux de plus de 6 ans ? Une réforme du Crédit Impôt Famille (CIFAM) afin de renforcer la participation des **employeurs privés au développement de places d'accueil** ? Son extension aux indépendants ? Le développement du bonus réservataire employeurs pour les employeurs publics et associatifs ? Le réinvestissement des excédents de la Branche famille ? Dans l'incitation à la création de places d'accueil et au soutien des places existantes notamment dans une réforme de la PSU (Prestation de Service Unique) au bénéfice des professionnels et des enfants ? Le soutien financier des collectivités locales engagées dans une politique ambitieuse de l'accueil du jeune enfant ?

4. Vous vous êtes, ou pas, positionné sur un service public de la petite enfance :

Si vous vous êtes positionné : Quelle définition avez-vous de ce service public de la petite enfance ? A qui s'adresse-t-il ? L'ensemble des enfants ? L'ensemble des parents ? Les parents en emploi ? Les parents les plus fragiles ? A quoi donne-t-il droit ? (une place d'accueil collective ou individuelle pour tous, une solution de remplacement pour tous...) Qui compose ce service public de la petite enfance : les acteurs publics, associatifs, marchands ou acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ? A quel niveau est-il porté ? Municipal, départemental, régional, national ? Quels sont ses objectifs ?

Si vous ne vous êtes pas positionné : Pourquoi n'optez-vous pas pour un service public de la petite enfance ? Qu'est ce qui ne convient pas à votre projet dans cette notion de service public petite enfance ?